## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le seize juillet à 18 heures, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le 10 juillet 2020 se sont réunis sous la présidence de M. Lionel FAYE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 12

<u>Étaient présents</u>: M. Lionel Faye, Maire, Mme Sylvie Carlotto, M. Bernard Capdepuy, Mme Patricia Simon - M. Patrick Simon, adjoints - Mme Christiane Franceschin - M. Philippe Cretois - Mme Corinne Castaing - Mme Odile Loaec - M. Joël Antoine - M. Kevin Brault – Mme Catherine Largeteau, conseillers.

Pouvoirs de : M. Patrick PÉREZ à M. Lionel FAYE

Mme Muriel Jouneau à Mme Odile Loaec M. Emmanuel Fuentes à M. Philippe Crétois Mme Florence Giroulle à Mme Corinne Castaing Mme Sandrine Duchemin Pincos à M. Kevin Brault

Absents excusés: Marie-Christine KERNEVEZ - M. Matthieu BONNAL

<u>Secrétaire de séance</u>: Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal a désigné M. Philippe CRETOIS, secrétaire de séance.

## Ordre du jour :

1. Désignation des membres du ccas

\* \* \*

## DÉLIBÉRATION 1 PORTANT LE N°46/2020 <u>DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS</u> ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION PORTANT LE N°23/2020

Les centres d'action sociale sont régis par les articles L.123-4 à L.123-8 du code de l'action sociale et des familles (CASF) ainsi que par les articles R.123-1 à R.123-38 du même code.

M. le Maire expose que la moitié des membres du Conseil d'administration du CCAS font l'objet d'une élection par le Conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste, auxquels se rajoute le maire, membre de droit. Le scrutin est secret.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil municipal décide à l'unanimité,

- de fixer à 6 le nombre de membres élus par le Conseil Municipal au Conseil d'administration du CCAS.
  - de procéder à la désignation des membres.

Une liste est proposée.

Ont été proclamés, à l'unanimité, membres du Conseil d'administration du CCAS :

- Patricia SIMON
- Muriel JOUNEAU
- Patrick SIMON
- Florence GIROULLE
- Sandrine DUCHEMIN-PINCOS
- Catherine LARGETEAU

La séance est levée à 18 h25.